



Conseiller(ère) pédagogique en adaptation scolaire - Service des ressources éducatives

Centre de services scolaire Marie-Victorin

13 Rue Saint-Laurent Est, Longueuil, Québec J4H 4B7 | Hybride

2 Postes disponibles

Expire à l'externe le : 17 juin 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Notre Service des ressources éducatives est présentement à la recherche de conseillers(ères) pédagogiques en adaptation scolaire afin de combler 2 contrats à temps plein (35 heures par semaine), soit :

- Un remplacement auprès de la clientèle Phénix (élèves identifiés comme ayant un trouble d'ordre de la psychopathologie) jusqu'au 30 juin 2025;
- Un remplacement auprès de la clientèle des classes de communication jusqu'au 30 juin 2025 avec possibilité de prolongation.

Vous êtes intéressé(e) à la fonction de conseiller(ère) pédagogique? Vous souhaitez travailler pour une organisation qui a à cœur la réussite de ses élèves tout comme le bien-être de ses employés(es)?

Le Centre de services scolaire Marie-Victorin **compte** sur vous! Faites connaissance avec vos futurs collègues en visionnant cette petite **capsule vidéo!**

Profil du CSS Marie-Victorin

Une organisation prônant la bienveillance, l'engagement, la collaboration et l'innovation!

- Plus de 45 000 élèves, jeunes et adultes
- Plus de 5 000 employés
- 74 établissements situés à Brossard, Saint-Lambert et Longueuil (arrondissements de Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil)
- Un des plus importants employeurs de la Rive-Sud

Avantages du CSS Marie-Victorin* :

* applicables selon votre type d'affectation, nos règles et procédures ainsi que la convention collective

- Six semaines de vacances, de congés et plusieurs jours fériés (selon la convention collective)
- Sept jours de congé pour maladie ou pour affaires personnelles (selon la convention collective)
- Assurances collectives (médicaments, vie, etc.)
- Collaboration avec une équipe multidisciplinaire engagée et dynamique
- Accès à un programme d'insertion professionnelle (mentorat et autres dispositifs d'insertion)
- Conciliation travail-famille
- Autonomie professionnelle dans l'exercice de ses fonctions
- Vaste choix de formations pertinentes à la fonction
- Participation à la vie étudiante auprès de différentes clientèles
- Remboursement de perfectionnement et de frais de scolarité sous certaines conditions
- Programme favorisant le bien-être au travail
- Rabais variés avec des partenaires externes destinés aux employés
- Accès au programme d'aide aux employés

Entrée en fonction :



15 août 2024

Type d'emploi :



Remplacement 10 mois / Temps

plein

Quarts de travail :



Jour

Heures de travail :



35.00 h/sem.

Salaire :



\$27.08 - \$47.98 CAD Taux horaire

Syndiqué :



Oui

Documents requis



CV

Documents facultatifs



Lettre de motivation



Diplômes / Certificats



Permis ou brevet d'enseigner



Relevé de notes



Évaluation comparative des diplômes

Profil du(de la) conseiller(ère) pédagogique

Votre rôle

La conseillère ou conseiller pédagogique (CP) assume les fonctions de conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.

Vos responsabilités

- Collaborer à la réalisation du projet éducatif et des projets particuliers des établissements; participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du Centre de services scolaire;
- Collaborer à l'implantation des programmes d'études et de formation, conseiller les enseignant(e)s et la direction relativement à l'interprétation des programmes, concevoir et animer des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme; collaborer à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutenir l'expérimentation en classe;
- Conseiller et soutenir les équipes-école sur une base individuelle et collective pour appuyer l'action quotidienne; concevoir ou sélectionner et animer les activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de développement pédagogique;
- Instrumenter les enseignant(e)s sur l'évaluation des apprentissages; les accompagner dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation;
- Participer avec les enseignant(e)s à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage;
- Conseiller le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifier ces programmes et en évaluer les résultats;
- Analyser et conseiller sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents; conseiller sur l'aménagement des locaux;
- Conseiller les intervenant(e)s scolaires sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement; collaborer à la réalisation de projets qui vont dans ce sens; élaborer et animer des ateliers de formation et d'information sur les éléments du programme d'intégration des technologies;
- Collaborer avec les autres intervenant(e)s du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation du Québec;
- Collaborer au développement ou à la réalisation de projets spécifiques concernant l'organisation des services aux élèves.

Vos forces

- Capacité reconnue d'animation et de travail en équipe
- Habileté à communiquer verbalement et par écrit
- Esprit d'analyse
- Capacité d'adaptation
- Autonomie professionnelle

Vos qualifications et votre expérience

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle en enseignement, champ adaptation scolaire, ou dans un autre champ de spécialisation approprié à l'emploi
- Expérience en adaptation scolaire, spécifiquement auprès de la clientèle liée au remplacement souhaité
- Connaissance des orientations pédagogiques et de la structure du programme de formation des ordres d'enseignement primaire et secondaire
- Réussite à un test de français écrit (rédaction)

Votre rémunération

Taux horaire entre 27,08 \$ et 47,98 \$, selon votre scolarité et votre expérience

Note : À compter du 1er avril 2020, le(la) conseiller(ère) pédagogique qui se situe au 18e échelon de son échelle de traitement reçoit une majoration de traitement correspondant à l'écart entre le taux maximum de son échelle de traitement et le taux maximum de l'échelle de traitement des enseignants des centres de services scolaires et des commissions scolaires tel que prévu à la lettre d'entente no. 8.

Par votre intérêt, vos compétences et vos connaissances, vous contribuerez à nos nombreux projets, défis et surtout, à notre mission ultime : la réussite de tous nos élèves!

Vous avez ce profil? Postulez sans tarder pour rejoindre la magnifique équipe du CSS Marie-Victorin, où chaque candidat(e) compte!

Le CSS Marie-Victorin est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.

Le personnel du CSS Marie-Victorin est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour les enseignants(es), les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés(es) après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSS Marie-Victorin d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

Le Centre de services scolaire Marie-Victorin remercie tous les candidats(es) de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour le processus de sélection.

AVANTAGES



Vaste choix de formations pertinentes à la fonction



Rabais variés avec des partenaires externes destinés aux employés



Programme favorisant le bien-être au travail



Collaboration avec une équipe multidisciplinaire engagée et dynamique



Accès à un programme d'insertion professionnelle (mentorat et autres dispositifs d'insertion)



Accès au programme d'aide aux employés



Participation à la vie étudiante auprès de différentes clientèles



Conciliation travail-famille



Assurances collectives (médicaments, vie, etc.)



Six semaines de vacances, de congés et plusieurs jours fériés (selon la convention collective)



Sept jours de congé pour maladie ou pour affaires personnelles (selon la convention collective)



Autonomie professionnelle dans l'exercice de ses fonctions